



Paris 12e
École élémentaire EA10 Lamoricière

BILAN PLU DES ENFANTS - SEPTEMBRE 2022

PARIS 12E

Deuxième étape de révision du Plan Local d'Urbanisme parisien :
le PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durables

LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC IMAGINER LA VILLE DU FUTUR IDÉALE

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme parisien vers un PLU bioclimatique, le CAUE de Paris a proposé à la Ville de Paris de l'accompagner à travers des missions de sensibilisation et de réflexion auprès de publics variés : grand public et jeune public.

Parallèlement au dispositif de concertation proposé aux adultes, le CAUE de Paris a mis en place une démarche de sensibilisation et de réflexion à destination des enfants, à la demande de la Direction de l'Urbanisme, afin de recueillir leur regard sur la ville et leur vision du Paris de demain.

Entre le 20 janvier et le 13 juin 2022, le CAUE de Paris est intervenu auprès d'une classe élémentaire « ambassadrice du PLU » (du CE1 au CM1), dans chaque arrondissement, afin d'inviter des enfants de tout Paris à s'exprimer sur les grands thèmes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et à écrire leur propre charte de la ville du futur idéale.

Afin de recueillir leur regard sur la ville, deux ateliers, de 3h chacun, ont été menés dans chaque école :

- un premier atelier de sensibilisation durant lequel les élèves ont été invités, au travers d'une promenade commentée, à découvrir un quartier parisien inspirant ;
- un second atelier destiné à la réalisation de collages et à l'écriture du « Plan d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants.

Ce document présente spécifiquement :

- les ateliers réalisés dans l'école élémentaire EA 10 Lamoricière, école ambassadrice du PLU pour le 12e arrondissement ;

- la synthèse des propositions effectuées par les enfants, en lien avec l'avant-projet de PADD réalisé par la Ville de Paris.



LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC
IMAGINER LA VILLE DU FUTUR IDÉALE

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EA 10 LAMORICIÈRE

ÉCOLE AMBASSADRICE DU PLU DES ENFANTS POUR PARIS 12E

BILAN



25 élèves en classe de CM1



2 ateliers réalisés
les 14 avril et 12 mai 2022



1 dossier pédagogique à
destination de l'enseignant



école élémentaire EA 10 Lamoricière,
10 avenue Lamoricière, 75012 Paris

LE CAUE REMERCIE

- Monsieur Laurent, enseignant
intéressé et investi ;

- Les élèves de CM1
enthousiasmés par les ateliers.

« Les élèves et moi-même avons
été ravis du travail effectué »
Jérôme Laurent, enseignant



1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1

Sensibilisation aux notions d'urbanisme
et promenade d'observation dans un quartier parisien inspirant

1/ Introduction

30 minutes

En introduction à l'atelier, une **présentation succincte** du Plan Local d'Urbanisme et des grands principes d'évolution de la ville a été proposée aux élèves. Elle leur a permis d'**appréhender rapidement de premières notions d'urbanisme** et de comprendre l'objectif des deux ateliers qui leur ont été proposés, à savoir : repenser le Paris de demain pour que la ville s'adapte, notamment, aux enjeux du changement climatique.

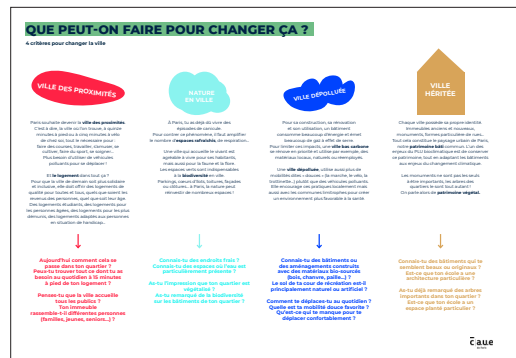
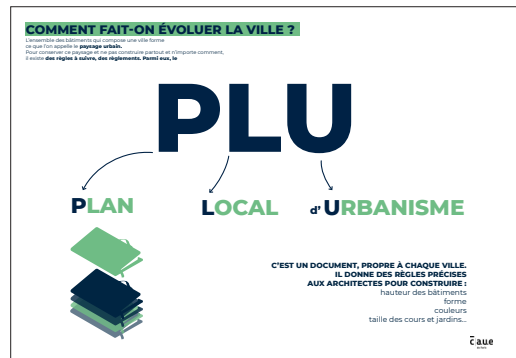
Partant du constat que le Paris que nous connaissons se compose de rues et de bâtiments de formes et de tailles variées, les élèves ont été invités à se poser les questions suivantes :

- Pourquoi la ville évolue-t-elle ?
- Qui la fait évoluer ?
- Comment peut-on faire évoluer la ville ?

Cette introduction avait pour objectifs :

- de présenter les enjeux du futur Plan Local d'Urbanisme bioclimatique ;
- d'identifier les différents acteurs de l'évolution d'une ville (institutions, urbanistes, paysagistes, habitants...);
- de s'interroger sur ce qui peut faire évoluer la ville de demain et introduire les quatre grandes thématiques de l'atelier (**la ville des proximités, la nature en ville, la ville dépolluée, la ville héritée**).

Ce rapide panorama a également permis aux enfants de **se familiariser avec des notions clés d'urbanisme** telles que le PLU, la ville durable, le patrimoine, la ville du quart d'heure...



6





© CAUE de Paris

2/ Promenade à la caserne de Reuilly, Paris 12e

1 heure et 30 minutes

Une **promenade commentée dans un quartier parisien inspirant** a ensuite été proposée aux élèves. Chaque étape de la promenade illustre une problématique d'aménagement dit *durable*.

Lors de la promenade, les élèves ont joué le rôle de journalistes-reporters. Leur mission : **découvrir un nouveau quartier** de Paris et **récolter des idées pour améliorer le leur**.

À cette occasion, les élèves se sont rendus à **la caserne de Reuilly, quartier mixte en grande partie issu de la réhabilitation de l'ancienne caserne**.

Ils ont ainsi pu découvrir :

- la réhabilitation du site de l'ancienne caserne de Reuilly en un **nouveau quartier mixte** de logements, comprenant notamment une résidence universitaire, une crèche, un jardin central et des commerces ;

- le « **food hall** » du quartier où l'on trouve un marché, une boulangerie et un restaurant avec des terrasses ouvertes sur le quartier ;

- la **Maison du Zéro Déchet**, installée dans l'un des anciens pavillons d'entrée de la caserne et accueillant un café associatif et une boutique ;

- le **jardin Martha-Desrumaux** aménagé sur l'ancienne place d'armes de la caserne ;

- les **commerces de proximité** du métro Faidherbe-Chaligny ;

- les **nouveaux aménagements cyclables et piétons** de la place de la Nation.

Les différents rôles joués par les enfants

À chaque étape, les enfants ont pu commenter et donner leur avis sur les lieux traversés.

Ils étaient répartis en trois groupes :

- les **rédacteurs**, chargés de prendre des notes et de recueillir les avis de leurs camarades ;

- les **reporters d'images**, chargés de photographier les éléments les plus marquants de la visite ;

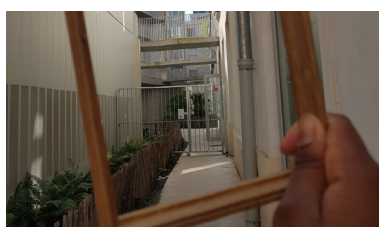
- les **enquêteurs**, chargés de collecter des pièces à conviction (matériaux, végétaux, objets...).

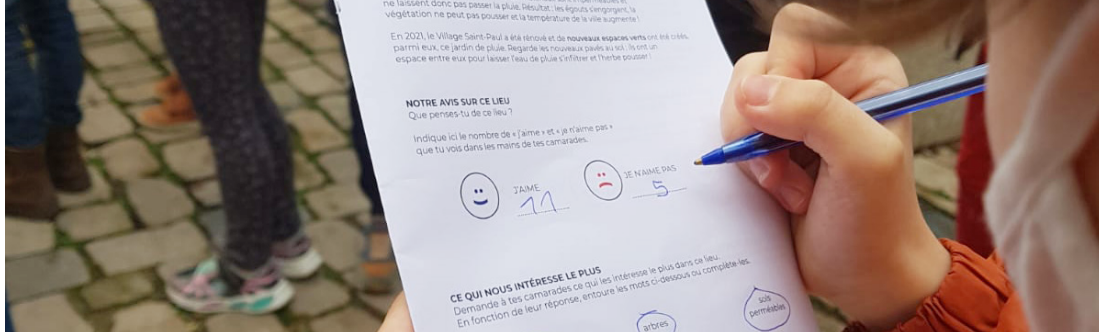
Prises de notes, photographies et pièces à conviction ont servi ensuite à compléter le carnet de bord remis à chaque élève lors du second atelier.

ATELIER 1

Sensibilisation aux notions d'urbanisme
et promenade d'observation dans un quartier parisien inspirant

3/ La promenade en images





© CAUE de Paris

4/ S'inspirer et observer son quartier avec un regard neuf

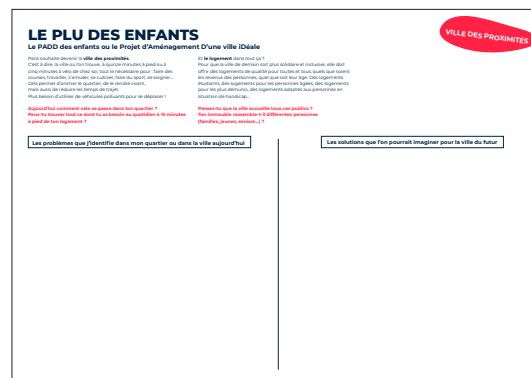
Un album-documentaire pour s'inspirer
 Pour nourrir les réflexions entre les deux ateliers, un ouvrage (*Permacité, la ville de mes rêves*, Dain-Belmont et Maulana, éditions Sarbacane ou *Imagine ta planète... en 2030*, Amandine Thomas, éditions Sarbacane) a été laissé à disposition des enseignants. Ces ouvrages donnent de premières solutions pour adapter la ville aux enjeux du changement climatique.



Des supports pour échanger avec les élèves sur leur quartier

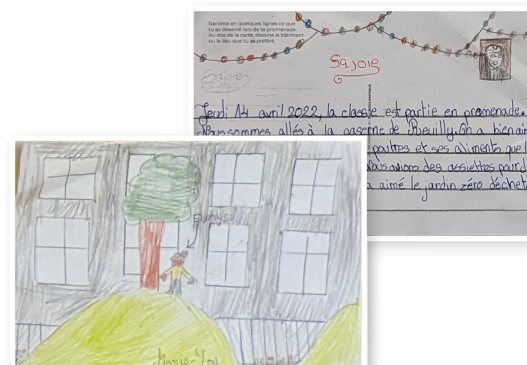
Des supports de discussion thématiques ont été distribués aux enseignants pour échanger avec les élèves et identifier avec eux les potentiels d'évolution de leur quartier.

Le travail de diagnostic, réalisé en 2021, pouvait également être utilisé comme support.



Une carte postale-souvenir

Enfin, une carte postale vierge a été laissée à chaque enfant afin que chacun puisse raconter et illustrer un souvenir de sa promenade.



carte postale de Marie-Lou - école EA 10 Lamoricière, Paris 12e © CAUE de Paris

« Jeudi 14 avril 2022, la classe est partie en promenade. Nous sommes allés à la caserne de Reuilly. On a bien aimé le restaurant avec ses belles poutres et ses aliments que l'on pouvait acheter à l'épicerie. Nous avions des assiettes pour dire ce que l'on aimait ou pas. On a aimé le jardin zéro déchet et ses nouveaux logements. »
 Les CM1

ATELIER 2

Réalisation de collages figurant un quartier idéal Écriture du « Projet d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants

1/ Réalisation de collages de villes idéales

1h30 minutes

Le deuxième atelier avait pour principaux objectifs la réalisation de **collages du quartier rêvé des enfants** dans le futur et l'**écriture du « Projet d'Aménagement D'une ville iDéale »** ou PADD des enfants.

Répartis en plusieurs groupes, les enfants ont composé leur ville idéale à partir d'une photo panoramique de leur quartier. Se basant sur leur lecture, leurs échanges sur le quartier de l'école et sur leur carnet de promenade, ils y ont puisé des idées et des inspirations.

Chaque groupe a traité l'ensemble des thématiques suivantes :

- **ville des proximités** : logements, commerces, équipements et activités

- **nature en ville** : biodiversité, espaces de fraîcheur, sols perméables...

- **ville dépolluée** : transports et matériaux de construction

- **ville héritée** : patrimoine architectural et naturel

Partant de leurs observations quant aux inconvénients et aux possibles améliorations à apporter à leur quartier, la réalisation de ces collages a permis aux enfants de regarder leur quartier actuel avec un œil neuf.

Cela leur a également permis de se projeter dans un futur proche et d'exprimer ainsi leurs principales intentions pour un Paris bioclimatique.

10



Réalisation de collages du quartier du futur idéal, école élémentaire EA 10 Lamoricière, Paris 12e © CAUE de Paris



« La ville de mes rêves »

Alignement d'arbres, toitures plantées, sols perméables, nouvelle piste cyclable... Une chose est sûre : « on respire beaucoup mieux qu'avant ! »

Et on s'amuse aussi ! Un magasin d'arcades vient notamment d'ouvrir ses portes à quelques pas de l'école.



« Tous à vélo »

Bienvenue dans la nouvelle avenue Lamoricière : fermée aux voitures, on y a planté de nouveaux arbres, ajouté une fontaine et végétalisé la façade de l'école.

Pour éviter les embouteillages, une piste de vélo aérienne a été ajoutée ; elle relie notamment l'école et le bâtiment d'en face, où se trouve un café.

Tout près de l'école, un petit square est entretenu par des moutons, et un cinéma a été créé.



« Villa cinéma »

La porte de Vincennes a été réaménagée : on y trouve désormais deux cinémas, un parterre planté et occupé par une ferme urbaine et même une piste cyclable sur un sol perméable !

Pour éviter les voitures, une tyrolienne a été installée perpendiculairement au cours de Vincennes.



« Villa pour les gens »

Ici, la rue est fermée à la circulation le vendredi après-midi après l'école pour que les enfants puissent utiliser tout l'espace de la rue pour jouer. Les toitures sont végétalisées et des cafés se cachent entre les arbres.

Un nouveau cinéma a également ouvert ses portes !

ATELIER 2

Réalisation de collages figurant un quartier idéal Écriture du « Projet d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants

2/ Écriture du « Projet d'Aménagement D'une ville iDéale » des enfants

1 h 00

Chaque groupe a été invité à présenter son collage au reste de la classe et à proposer ainsi des idées pour le PADD des enfants.

Une fois l'ensemble des idées compilées au tableau, chacune d'entre elles a été soumise au vote de la classe :

- les idées recevant la majorité des votes ont été conservées ;
- les autres n'apparaissent pas dans le PADD de la classe.

Nature en ville

- Mettre en place des vergers et des potagers sur les toits
- Créer des fontaines dans la rue
- Planter plus d'arbres dans les rues

Ville dépolluée

- Installer une tyrolienne entre les bâtiments
- Fermer la route aux voitures le vendredi après l'école pour que les enfants puissent y jouer
- Ouvrir des pistes cyclables aériennes entre les immeubles et ajouter de nouvelles pistes au sol

Ville héritée

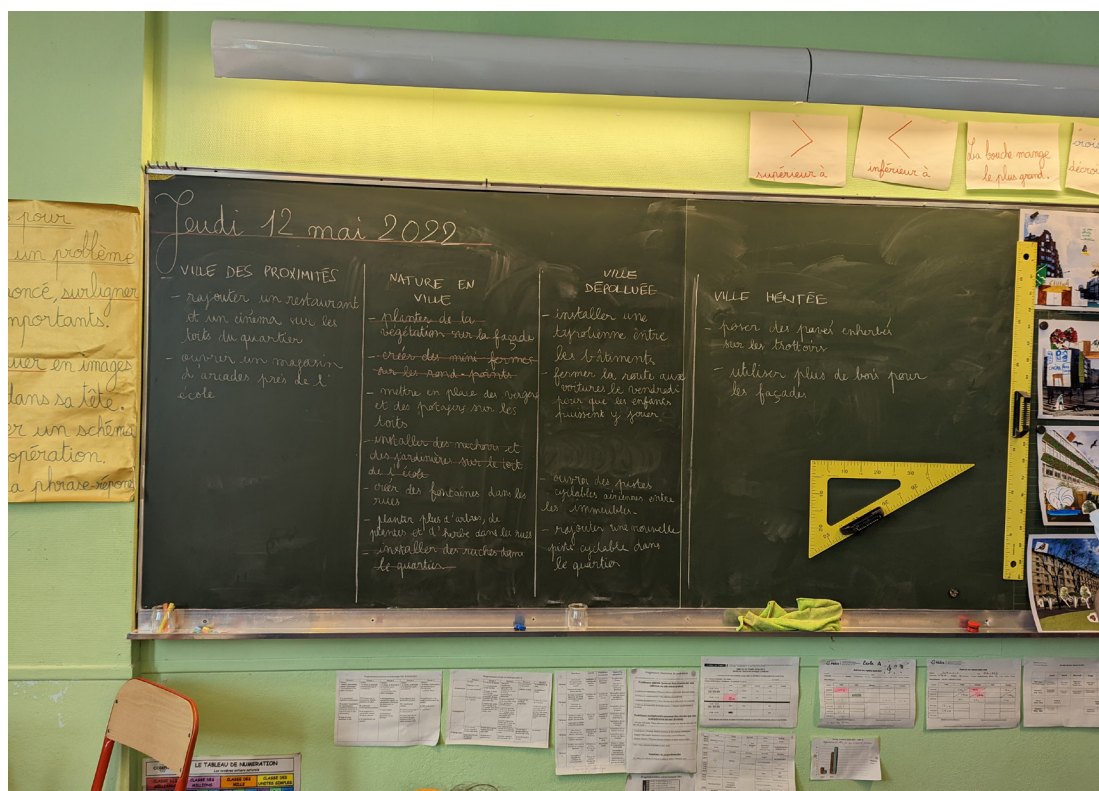
- Débitumer et poser du pavé enherbé
- Utiliser plus de bois pour les façades

Les idées proposées par les enfants du 12e arrondissement

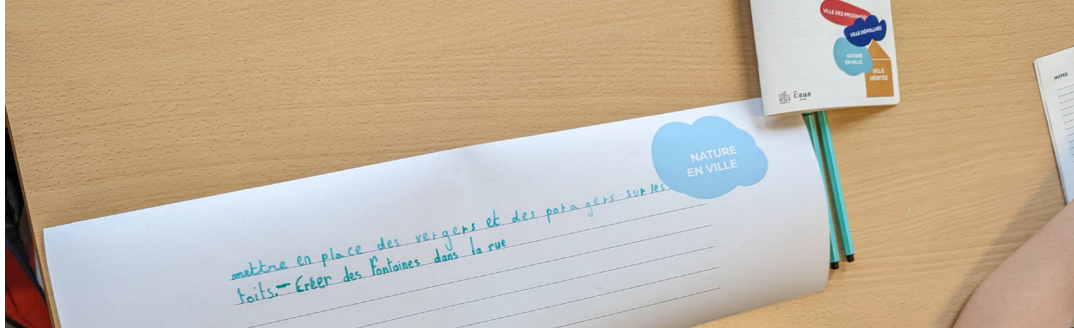
Ville des proximités

- Ajouter un restaurant et un cinéma sur les toits du quartier
- Ouvrir un magasin d'arcades près de l'école

12



© CAUE de Paris



© CAUE de Paris

LE PLU DES ENFANTS

PADD ou Projet d'Aménagement D'une ville iDéale

classe de CM1 de l'école élémentaire 10 LA MORICIÈRE Paris 12

NATURE EN VILLE

mettre en place des vergers et des potagers sur les toits. - Créer des fontaines dans la rue
planter plus d'arbres, dans les rues

VILLE DES PROXIMITÉS

- rajouter un restaurant et un cinéma sur les toits du quartier
- ouvrir un magasin d'arcades près de l'école

VILLE DÉPOLLUÉE

installer une tyrolienne entre les bâtiments. fermer la route aux voitures le vendredi pour que les enfants puissent jouer. ouvrir des pistes cyclables aériennes entre les immeubles. Rajouter une nouvelle piste cyclable dans le quartier.

VILLE HÉRITÉE

Poser des pavés enherbés
Utiliser plus de bois pour les façades.

2/ SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

DOSSIER PÉDAGOGIQUE Sensibiliser les enseignants à la démarche PLU

En amont des ateliers avec les enfants, le CAUE a réalisé un **dossier pédagogique** à destination des enseignants et de la communauté pédagogique. Ce document a été transmis aux 17 classes désignées « ambassadrices du PLU ». Le dossier contextualise la révision du PLU, définit les termes clés de la démarche, précise les objectifs des ateliers et met à disposition d'autres documents ressources.

Proposant ainsi une sélection d'ouvrages de référence à destination du jeune public, cet outil a largement été utilisé par les enseignants avant ou après les ateliers.

LE PLU DES ENFANTS DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLU bioclimatique

La révision pédagogique est à destination des enseignants. Elle est ouverte par le CAUE de Paris à l'occasion de la semaine du PLU de l'école.

QUEL REGARD SUR LA VILLE ?

Contexte global et enjeux
Le PLU est un document qui définit l'usage des terres et l'habitat dans une ville. Il est à destination des habitants et des élus. Il est mis à jour tous les 5 ans.

Objectifs
Sensibiliser les enfants à la démarche PLU, leur expliquer les enjeux de la révision et leur faire découvrir les métiers de la ville.

Méthodes
Ateliers de découverte, jeux, vidéos, quiz, etc.

REPÈRES

Comment le règlement urbanistique impacte-t-il le paysage de la ville ?

Le paysage est un élément important de la qualité de vie. Le règlement urbanistique doit prendre en compte les enjeux de paysage et de biodiversité.

LEQUEL DU RÉGLEMENT URBAIN

SEULE : Le règlement définit l'usage des sols et l'habitat.
PROPOSÉ : Le règlement définit l'usage des sols et l'habitat, et propose des mesures de paysage et de biodiversité.
PRÉCONISÉ : Le règlement définit l'usage des sols et l'habitat, et préconise des mesures de paysage et de biodiversité.

Le règlement urbanistique définit l'usage des sols et l'habitat. Il est mis à jour tous les 5 ans.

LES ORIENTATIONS DU PADD

Créer une méthode de travail au service de la transition écologique
Le PADD (Plan d'Action de Développement Durable) est un document qui définit les orientations de la commune pour la transition écologique.

Offrir un logement de qualité pour tous et tous
Le logement est un droit pour tous. Il doit être de qualité, accessible et durable.

Favoriser la proximité pour rendre la densité agréable à vivre, avec la ville du quart d'heure
La proximité est un facteur de bien-être et de qualité de vie. Elle permet de réduire les déplacements et de favoriser les liens sociaux.

REPÈRES

Réserver davantage de place à la nature en ville, pour plus de biodiversité, d'espaces de fraîcheur et de pleine terre
La nature est un élément essentiel de la ville. Elle contribue à améliorer la qualité de l'air, à rafraîchir le climat et à favoriser la biodiversité.

Adapter Paris au dérèglement climatique en décarbonant la ville
Le dérèglement climatique est un défi majeur pour notre ville. Il est essentiel de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Respecter l'héritage patrimonial et naturel
Le patrimoine est une richesse pour notre ville. Il est important de le préserver et de le valoriser.

REPÈRES

La révision actuelle du PLU parisien
La révision du PLU parisien est en cours. Elle vise à améliorer la qualité de l'habitat et de l'environnement.

LE CALENDRIER DE LA RÉVISION

2022 : Début de la révision.
2023 : Élaboration du règlement urbanistique.
2024 : Adoption du règlement urbanistique.

LES MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Le maître d'ouvrage
Le maître d'ouvrage est l'acteur principal de la réalisation d'un projet. Il définit les besoins et gère le projet.

L'architecte
L'architecte conçoit l'habitat et l'habitant. Il travaille avec le maître d'ouvrage et les autres professionnels.

L'urbaniste
L'urbaniste conçoit l'habitat et l'habitant. Il travaille avec le maître d'ouvrage et les autres professionnels.

Le paysagiste
Le paysagiste conçoit l'habitat et l'habitant. Il travaille avec le maître d'ouvrage et les autres professionnels.

LECTURES

La ville quel de nous ?
Album de Fabrice Collin et Fabrice Collin, éd. Casterman, 2019.

Rien du tout
Album de Fabrice Collin et Fabrice Collin, éd. Casterman, 2019.

Pourquoi les oranges ont-elles une peau orange ?
Album de Fabrice Collin et Fabrice Collin, éd. Casterman, 2019.

ÉCHANGES, DÉBATS, JEUX

DÉBATS
- Lire et débattre avec les élèves.
- Mettre une idée, relancer les passages marquants et les questions.
- Participer à un échange collectif, donner son point de vue.

DÉBATS
- Lire et débattre avec les élèves.
- Mettre une idée, relancer les passages marquants et les questions.
- Participer à un échange collectif, donner son point de vue.

La Fresque du PADD : la ville du futur, ça ressemble à...

La Fresque du PADD est un outil pédagogique qui permet de visualiser les orientations de la commune pour la transition écologique.

La Fresque du PADD : la ville du futur, ça ressemble à...

La Fresque du PADD est un outil pédagogique qui permet de visualiser les orientations de la commune pour la transition écologique.

Ce document est en ligne sur www.caue75.fr

3/ RESTITUTION DES ATELIERS

DISPOSITIFS DE RESTITUTION MIS EN PLACE Rendre compte du travail effectué auprès de tous les acteurs

Ce document de restitution à destination de la mairie du 12e arrondissement

Des bilans par arrondissement ont été réalisés. À destination des mairies d'arrondissement et des écoles concernées, ils permettent d'avoir un aperçu global du travail effectué et de la vision des enfants sur leur territoire.



Organiser un évènement de restitution commun à toutes les écoles ambadrices

Afin de valoriser les travaux des enfants, un évènement de restitution est à prévoir.

Seront exposés et présentés lors de cet évènement :

- les travaux réalisés lors de la phase de diagnostic (cartes sensibles notamment) ;

étape #1
diagnostic

- les collages de villes idéales ;
- les Projets d'Aménagement D'une ville iDéale ;

étape #2
PADD

- les maquettes d'écoles du futur réalisées en phase 3.

étape #3
règlement



Promenade au village Saint-Paul, école élémentaire Littré, Paris 6e © Jacques C., Ville de Paris, DU/SCC

LES ÉCOLES « AMBASSADRICES DU PLU »

Paris Centre

14 et 24 mars 2022
École élémentaire d'Argenteuil
Classe de CE2

5e arrondissement

20 janvier et 10 février 2022
École élémentaire des Boulangers
Classe de CE2

6e arrondissement

3 et 17 février 2022
École élémentaire Littré
Classe de CE2

7e arrondissement

4 et 18 février 2022
École élémentaire Eblé
Classes de CE2 et CM1

8e arrondissement

10 et 17 février 2022
École élémentaire de la Bienfaisance
Classe de CM1

9e arrondissement

16 et 30 mars 2022
École élémentaire Buffault
Classe de CE1

10e arrondissement

21 janvier et 11 février 2022
École élémentaire de l'Aqueduc
Classe de CE2

11e arrondissement

4 et 11 avril 2022
École élémentaire Godefroy Cavaignac
Classe de CE1

12e arrondissement

14 avril et 12 mai 2022
École élémentaire EA 10 Lamoricière
Élèves de CM1

13e arrondissement

11 février et 18 mars 2022
École élémentaire Franc-Nohain
Classe de CM1

14e arrondissement

9 et 16 mai 2022
École élémentaire Pierre Larousse
Classe de CE2

15e arrondissement

31 janvier et 7 mars 2022
École élémentaire Dombasle
Classe de CE2

16e arrondissement

30 mai et 13 juin 2022
École polyvalente des Belles Feuilles
Élèves de CE2

17e arrondissement

17 et 31 mars 2022
École élémentaire Saint-Ouen
Classe de CE1

18e arrondissement

3 et 10 juin 2022
École élémentaire Philippe de Girard
Classe de CM1

19e arrondissement

25 janvier et 15 février 2022
École élémentaire Barbanègre
Classe de CE1

20e arrondissement

25 mai et 1er juin 2022
École élémentaire Bretonneau
Élèves de CE1/CE2



7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris

01.48.87.70.56
contact@caue75.fr
www.caue75.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977, pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.